Règlement Général BGF eSport 2016

Tournois League of Legends et Counter Strike: Global Offensive

Toute participation au tournoi League of Legends ou CS:GO du Bordeaux Geek Festival 2016 vaut pour acceptation du présent règlement.

Matériel

Chaque participant doit avoir en sa possession lors de sa participation un ordinateur, un écran, un clavier et tous les câbles nécessaires, ainsi qu'une souris et tapis de souris, un câble réseau (longueur minimum 5 mètres), un casque audio ou des écouteurs (les enceintes sont interdites).

Un espace de stockage (matériel informatique) sera mis à la disposition des joueurs arrivant en avance ou souhaitant profiter du Festival après leurs matchs. Cet espace sera gardé en journée mais aucune sécurité n'est prévue la nuit. L'organisation décline donc une quelconque responsabilité sur le matériel laissé la nuit.

Vol et dégradation

Les participants sont entièrement responsables de leur matériel ainsi que de leur contenu. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations des effets personnels (véhicules compris) durant la durée du tournoi. De plus, le participant renonce à tout recours contre les organisateurs.

Données

Chaque participant est responsable des données en sa possession sur son disque dur lors de l'événement. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables lors d'une perte de ces données ou une altération de celles-ci. De plus, les organisateurs ne peuvent être tenu des non-respects des licences, copyrights, des droits d'auteurs, des applications, jeux, logiciels, vidéos, mp3 et images, en résumé des données, présent sur les machines des participants. Il est conseillé à chaque participant d'effectuer un scan complet de leurs données via un antivirus avant la LAN.

Utilisation du réseau

Les mises à jours des jeux devront être anticipées par les joueurs

Il est interdit d'utiliser le réseau à d'autres fin que des parties de jeux (League of Legends ou CS: GO) en direct et à la communication entre joueurs via solutions VoiP. Tout manquement induira une sanction progressive a l'encontre de l'équipe fautive pouvant aller jusqu'à l'exclusion du tournoi.

Sanctions

Tout manquement au présent règlement pourra résulter de diverses sanctions suivant la gravité de la faute, pouvant aller de l'exclusion définitive de l'événement sans remboursement à la saisie des autorités compétentes.

Comportement

Toutes diffamations, insultes, injures à caractère racistes ou pédophile ainsi que les provocations à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale sont interdites. Le personnel de l'événement se réserve le droit de révoquer l'accès aux tournois ainsi qu'au lieu de manifestation aux personnes possédant un comportement inapproprié envers les autres participants, visiteurs ou personnel de la LAN.

Nourriture, boisson, tabac

Il est strictement interdit de fumer dans la salle hôte de l'événement (cigarette électronique comprise), de consommer des boissons alcoolisées ainsi que toute substance illicite. La consommation de nourriture et de boisson est acceptée uniquement en dehors des zones comportant du matériel électronique.

Mineurs

Seuls les mineurs de 16 ans ou plus seront acceptés lors de cet événement. L'acceptation des joueurs mineurs à partir de 16 ans n'est autorisée qu'avec une autorisation du représentant légal (signature d'une décharge parentale par les parents du participant ou par le tuteur légal).

Droit à l'image

L'organisation du Bordeaux Geek Festival - espace eSport se réserve le droit de modifier, publier, vendre et distribuer des photographies et des enregistrements vidéo et audio pris dans le cadre du Bordeaux Geek Festival sur les canaux de diffusion de contenus tels que, mais sans s'y limiter, Facebook, Twitter, YouTube, Vimeo, SoundCloud et Twitch et ce, en copies physiques telles que, mais sans s'y limiter, DVD, HDCAM SR et Blu-Ray sans la permission préalable des participants et sans les aviser.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement ainsi que de prendre des décisions sur les points non couverts par le règlement. Il est du devoir des participants de vérifier qu'ils possèdent bien la dernière version du règlement.

Version 31/03/2016